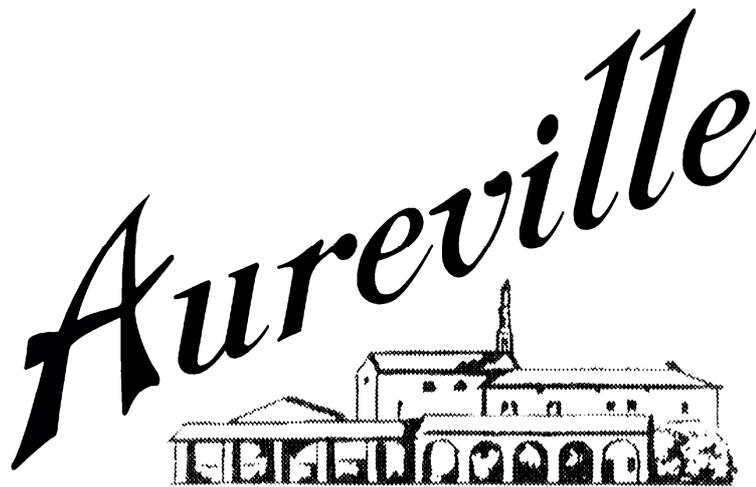


<p>Mairie d'Aureville 4 place du Village 31 320 AUREVILLE</p>	<p>Téléphone : 05 61 76 30 29 Fax : 05 61 76 41 36 Email : mairie.aureville@wanadoo.fr</p>
---	---

Compte Rendu de la réunion Du conseil municipal d'AUREVILLE



Mairie



Mardi 3 juillet 2018

SOMMAIRE

SUJETS AVEC DÉBAT	59
Acquisition du château	59
Point sur le projet de lotissement du Cossignol.....	61
TRAVAUX DIVERS D'ETE	61
DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE.	62
PERSONNEL COMMUNAL.....	63
SUJETS SANS DEBAT	64
Vie Communale.....	64
Commission URBANISATION/VOIRIE/TRAVAUX	64
Commission ECOLE/SPORT/ASSOCIATIONS.....	65
COMMUNICATION	66
Vie INTERCommunale.....	66
SICOVAL.....	66

Réunion du Conseil Municipal du 03 juillet 2018

CM 2018-05

Ouverture de séance : 20 heures 30.

Présents :

BUFF Florence
PAGANI-CABANNE Florence
CAMUS Gabriel
BACCHIN Patrice
ESPIC Xavier
CASSAN Christine
TARROUX Francis
SALEIL Georges
LANDREA Benoît

Absents excusés

PIQUET Marcelle
MANENT Corinne
MOUMIN Jean-Marc
RIOCROS Jean-Pierre
GILLES André
SOLEIL Philippe

Ordre du jour :

- **Approbation du compte rendu du 29 mai 2018.**
 - **Sujet avec débats**
 1. Dossier acquisition château – Prêt relais
 2. Dossier lotissement
 3. Travaux école (placard, tableau électrique)
 4. Travaux église (ligne de sécurité)
 5. Travaux terrain de sport (filet, protection poteaux de hand)
 6. Personnel (Postes agent administratif et agents techniques, RIFSEEP)
- **Vie Communale**
 - **Compte rendu des activités communales**
- **Vie Intercommunale.**
 - **Compte rendu des activités intercommunales**
- **Questions diverses**

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal du 3 juillet 2018 à 20h30.

Membres en exercice : 15 / Présents : 09 / Pouvoir : 0 / Votants : 09

Le compte rendu de la réunion du 29 mai 2018 est approuvé à l'unanimité.

Madame Florence BUFF a été désignée secrétaire de séance.

SUJETS AVEC DÉBAT

ACQUISITION DU CHÂTEAU

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil Municipal que lors de la dernière réunion, il a décidé à l'unanimité d'accepter la proposition du CREDIT AGRICOLE et de réaliser dès que possible, l'achat du château.

Les travaux de sauvegarde de la toiture ont été faits à minima pour un montant de 1 386 €.

Achat du bâtiment appelé « le Château » et de parcelles attenantes – Prise en charge de travaux toiture.

CM-05-2018 – 16/01

Nombre de suffrages exprimés : 09
Pour : 09
Contre : 0
Abstention : 0

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil Municipal la délibération du 30 mai 2017 par laquelle il a décidé de réaliser l'achat du bâtiment appelé le Château et de parcelles attenantes le tout appartenant aux conjoints LAFFORGUE/GREZES.

La transaction concerne la bâtisse située sur la parcelle A n° 429 d'une contenance de 1 009 m² et les parcelles Section A n° 37 pour 1 456 m², A n° 40 pour 955 m², A n°41 pour 6 240 m², A n° 583 pour 3 471 m² et une partie de la parcelle A n° 580 pour 1 685 m². Soit une contenance totale estimée à 14 906 m².

Monsieur le Maire propose de réaliser cette acquisition au prix convenu avec les propriétaires de 705 000 €, hors frais notariés.

De plus, des travaux d'urgence de sauvegarde de la toiture du bâtiment ont été réalisés par les propriétaires. Il propose, conformément aux discussions avec les vendeurs, de prendre en charge cette dépense qui s'élève à 1 386€

L'acquisition s'élèvera donc à 706 386 €, hors frais notariés. Il sera fait appel à un prêt auprès du Crédit Agricole.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ces décisions :

- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces et à passer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération immobilière.

Un programme d'investissement est ouvert au Budget Primitif 2018.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

Les documents de la proposition de prêt sont arrivés en Mairie.

PRET RELAIS VENTE Terrain à bâtir
CM-05-2018 – 17/02

Nombre de suffrages exprimés : 09 Pour : 09 Contre : 0 Abstention : 0
--

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal de mettre en place le financement de cet investissement auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Toulouse 31 selon les modalités suivantes :

Prêt relais VENTE TAB :

Montant	: 450 000 €
Durée	: 24 mois
Périodicité	: Annuelle
Taux fixe	: 1.50 %
Amortissement du capital	: in fine
Frais de dossier	: 450 €
Parts sociales	: néant

Possibilité de remboursement anticipé, partiel ou total, à tout moment sans pénalité sous réserve du préavis requis au contrat.

- Monsieur le Maire s'engage à :
- Informer la trésorerie de la présence d'un prêt relais et à lui donner ordre à réception des fonds issus de la vente du terrain de rembourser ce prêt relais. La trésorerie devra accuser réception de ce courrier en indiquant « bon pour information » sur le courrier qui devra être retourné à la banque.
 - Informer le notaire de la présence d'un prêt relais et à lui demander d'informer la banque par tous moyens écrits à sa convenance (mail, courrier) par une attestation dès la réalisation de la vente du terrain au lotisseur
 - Rembourser par anticipation immédiatement à réception des fonds de la vente le prêt relais dès encaissement des fonds.

Prêt relais subvention :

Montant	: 280 000 €
Durée	: 24 mois
Périodicité	: Annuelle
Taux fixe	: 1 %
Amortissement du capital	: in fine
Frais de dossier	: 280 €
Parts sociales	: néant
Garantie	: CESSION DE CREANCES NOTIFIEE auprès des financeurs publics

Possibilité de remboursement anticipé, partiel ou total, à tout moment sans pénalité sous réserve du préavis requis au contrat.

Où l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le projet,
- autorise Monsieur le Maire à mettre en place les financements tels que définis ci-dessus auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Toulouse 31,
- l'autorise à signer tous les documents y afférent,
- s'engage à créer les ressources nécessaires au remboursement de ces financements.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

Monsieur Patrice BACCHIN propose de faire appel à la Fondation du Patrimoine pour aménager le château. *(La Fondation du patrimoine œuvre à la sauvegarde et la valorisation*

du patrimoine français. Au travers du label, de la souscription publique et du mécénat d'entreprise, elle accompagne les particuliers, les collectivités et les associations dans des projets de restauration).

Le dossier est à monter avant le démarrage des travaux ou la réalisation de l'achat pour recevoir les dons des particuliers.

La commune de Clermont le Fort a réalisé une opération pour la rénovation de l'église, les contacter.

POINT SUR LE PROJET DE LOTISSEMENT DU COSSIGNOL.

Les fouilles archéologiques sont terminées, rien de fondamental n'a été trouvé. Nous sommes en attente du rapport de l'INRAP qui devrait confirmer la réalisation du projet du Clos du Cossignol..

La commercialisation des lots a commencé.

TRAVAUX DIVERS D'ETE

Travaux à l'école primaire.

CM-05-2018 – 18/03

Nombre de suffrages exprimés : 09 Pour : 09 Contre : 0 Abstention : 0
--

Monsieur le Maire fait part de la nécessité de réaliser des travaux de sécurité à l'école primaire.

- Le tableau électrique situé dans les toilettes de l'école est obsolète et n'a pas été mis aux normes. Il convient de prévoir son changement.

L'entreprise SOLAN de Clermont le Fort a établi un devis d'un montant de 614.36 € HT

- Dans la salle de garderie qui est utilisée par le Réseau des Assistantes Maternelles, le placard de stockage des jeux et jouet n'a pas de fermeture sécurisée. Monsieur le Maire propose d'installer des portes coulissantes.

L'entreprise ROMA-SFH d'Aureville a établi un devis qui s'élève à 1 203 € HT.

- La directrice de l'école primaire a signalé le danger que présentent les portes d'entrée des 3 classes. En effet, ces portes sont lourdes (métal), il convient de prévoir la pose d'un système anti pince doigt aux charnières.

Un devis a été établi par la société ALNOR de Saint Maur des Fosses, pour un montant total de 197.10 € HT

La dépense totale s'élève à **2 014.46 € HT** soit 2 417.35 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ces travaux et décide de demander au Conseil Départemental de la Haute-Garonne, une subvention pour leur réalisation.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

Travaux de sécurité à l'église.

CM-05-2018 – 19/04

Nombre de suffrages exprimés : 09 Pour : 09 Contre : 0 Abstention : 0
--

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil Municipal que le système campanaire situé au clocher de l'église est entretenu et vérifié par l'entreprise BODET.

La dernière vérification fait état d'un accès dangereux aux cloches qu'il y a lieu de sécuriser avec la mise en place de lignes de vie ou de points d'ancrages.

L'entreprise BODET a établi un devis pour un montant de **7 660.75 € HT**. (9 192.90€ TTC)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ces travaux de sécurisation et décide de demander au Conseil Départemental de la Haute-Garonne, une subvention pour leur réalisation.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

Travaux aux terrains de sport.

CM-05-2018 – 20/05

Nombre de suffrages exprimés : 09 Pour : 09 Contre : 0 Abstention : 0
--

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal de la nécessité d'entreprendre des travaux aux terrains de sport.

En effet, il n'existe pas de filet protège ballons sur une partie du terrain de foot, il convient de mettre en place un grillage et un filet.

Un devis a été établi par :

La société SPS filets pour un montant de **2 70.65 € TTC**

De plus Monsieur le Maire propose la mise en place de bornes pour séparer les espaces et éviter le passage des véhicules.

La société JPP a établi un devis d'un montant de **755.21 € TTC**, la pose sera réalisée en régie

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ces travaux et décide de demander au Conseil Départemental de la Haute-Garonne, une subvention pour leur réalisation.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE.

CM-05-2018 – 21/06

Régularisation d'écriture – Diminution de crédits

Nombre de suffrages exprimés : 09 Pour : 09 Contre : 0 Abstention : 0
--

Désignation

R 28041411 : Cne GFP : Biens mobiliers, mat.

Diminution sur crédits ouverts

44.00 €

Ainsi fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus.

PERSONNEL COMMUNAL.

La période d'essai étant terminée et concluante, Monsieur le Maire propose de nommer Karine AURA REY stagiaire sur un poste d'Agent d'accueil à la mairie d'Aureville.

**CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF ECHELLE C1.
CM-05-2018 – 22/07**

Nombre de suffrages exprimés : 09
Pour : 09
Contre : 0
Abstention : 0

Monsieur le maire informe l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu de l'embauche de Madame Karine AURA-REY au poste d'accueil du secrétariat de Mairie, il convient de créer l'emploi correspondant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- 1 - La création d'un emploi d'adjoint administratif échelle C1 à temps non complet (14h) à compter du 1^{er} juillet 2018.
2. APPROUVE le tableau des emplois permanents de la collectivité à compter du 1^{er} juillet 2018 comme suit
À temps complet

Cadres d'emplois	Grades	Nombres d'emplois
Filière administrative	Rédacteur territorial	1

A temps non complet :

Cadres d'emplois	Grades	Nombres d'emplois
Filière administrative	Adjoint administratif principal de 1 ^{er} classe	1
	Adjoint administratif territorial échelle C1	1
Filière technique	Adjoins technique territorial échelle C1	4

3. DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

SUJETS SANS DEBAT

VIE COMMUNALE

COMMISSION URBANISATION/VOIRIE/TRAVAUX

Aménagement centre du village

La création des trottoirs à l'entrée du village est en cours.
L'enrobé devant l'école a été réalisé.
Le Département doit refaire l'enrobé du CD 35 au centre du village.
Les coussins lyonnais ont été posés.

Vierge

Les travaux de rénovation de la Vierge seront réalisés en septembre. Devis en cours..

Jeux sur la place

Ils devraient être installés courant juillet.

Chemin du Thil

La commune d'Aureville est propriétaire d'une petite partie du chemin du Thil, la majeure partie dudit chemin est située sur le territoire de Rebigue.

À la demande de Rebigue, il convient de rénover ce chemin, notre participation devrait s'élever à 586.79 €.

Le Conseil Municipal accepte cette participation.

Permis de construire Route de Vigoulet

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil Municipal le projet de construction route de Vigoulet qui a été présenté lors de la dernière réunion et pour lequel les conseillers se sont prononcés.

L'architecte urbaniste du Sicoval a étudié ce dossier. Monsieur le Maire a organisé une réunion le 11 juin 2018, à l'ASTEL (locaux du Sicoval) en présence : des demandeurs, de leur architecte, du service ADS du Sicoval et de l'architecte urbaniste du Sicoval.

Malgré quelques avancées techniques, l'architecture de ce projet n'a pas évoluée.

Les services ADS du Sicoval doivent proposer un arrêté de permis de construire, en tenant compte des éléments en sa possession.

Aménagement hangar

Les services d'urbanisme du CAUE ont été relancés pour le projet d'aménagement du hangar.

COMMISSION ECOLE/SPORT/ASSOCIATIONS

*École RPI Conseil d'école : 18 juin 2018***Ordre du jour:**

- **Bilan de l'année scolaire 2017-2018** (sécurité, sorties et projets divers, liaison école/collèges, coopérative scolaire)
- **Lecture nouveau projet d'école**
- **Rentrée 2018** : effectifs, modalités d'affichage des listes, diffusion des listes de fournitures, piscine, TAPs → information concernant le PEDT par les mairies
- **Travaux dans les écoles**

Ordre du jour des délégués de parents :

- Compte-rendu de l'entretien avec Monsieur le Maire de Clermont-Le-Fort concernant la garderie et la cantine le lundi 4 juin.
- Inquiétude liée au temps périscolaire au sein de l'école de Clermont.
- Bilan du questionnaire sur la cantine et la garderie d'Aureville.

Monsieur le Maire d'Aureville et Madame DURAND-SANDAÏL, représentante de la commune de Clermont le Fort assistaient à cette réunion.

Les problèmes liés au temps périscolaire ont été évoqués, Madame DURAND-SANDAÏL signale que le personnel de Clermont le Fort a été convoqué et que des solutions ont été mises en place.

Madame HOAREAU remplace Madame RUARDIJ à la rentrée 2018, à la direction de l'école de Clermont le Fort.

La kermesse qui s'est déroulée le 30 juin 2018 s'est très bien passée. Un grand merci à tous les bénévoles et à AURECLER pour cette belle journée.

Effectif rentrée 2018.

Classes	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectif	20	13	19	18	14	15
Total par école	52 (Aureville)			47 (Clermont)		

Total RPI **99**

Répartition actuellement envisagée au vu des effectifs :

- A Aureville, 2 classes : GS-CP et CP-CE1 (26/26)
- A Clermont, 2 classes : CE2-CM1 et CM1-CM2 (24/23)

La constitution de l'ensemble des classes du RPI sera affichée à la pré-rentrée (le vendredi 31 août 2018).

Le seuil d'ouverture d'une nouvelle classe est abordé. La directrice se renseignera sur ce seuil.

Travaux d'été

La directrice de l'école d'Aureville a remercié la municipalité pour les travaux effectués au cours de l'année et propose une autre liste de travaux à réaliser pendant l'été.

Au cours de la réunion, il a été également évoqué un problème d'horaire avec le transport scolaire, la commune de Clermont le Fort devait contacter le Conseil Départemental. QUID ?

SIEMCA – Conseil d'école du 21 juin 2018

Effectif rentrée 2018 : 52 élèves.

PS : 17 - MS : 26 - GS : 9

22 élèves sont des Goyrannais, 5 des Clermontois et 25 des Aureillois.

La kermesse s'est déroulée le 16 juin 2018.

BASC

Suite à la réunion du BASC du 31 mai 2018 sur son devenir, il a été décidé d'envisager d'embaucher un animateur pour les samedis matin. Lauriane GALLANT (actuellement contractuelle à la garderie scolaire) est pressentie pour ce poste.

Une rencontre sera organisée le 12 ou 13 juillet 2018 avec l'intéressée et les élus responsables du BASC.

La sortie rando BASC se déroulera les 15 et 16 septembre 2018.

Associations

Encore une fois, le Comité des Fêtes nous a concocté une belle fête locale.

Il organise une soirée ginguette avec feu d'artifice le 14 juillet. A ne pas manquer !

Demain 4 juillet 2018 : réunion du Campestral.

COMMUNICATION

Une « Brèves » est à distribuer et une réunion à organiser.

VIE INTERCOMMUNALE

SICOVAL

Conseil de communauté du 04 juin 2018

- Vote du CA 2017
- Désaffiliation du Sicoval au Centre de Gestion 31 pour la gestion du personnel.
- Harmonisation des tarifs des centres de loisirs

Conférence des Maires

SDAN : fibre optique sur tout le territoire du Sicoval prévue fin 2022.

Groupes opérationnels : suite à la refonte de la gouvernance du Sicoval, création de groupes opérationnels. Ouverts à tous les élus du territoire, ils permettront de s'impliquer dans les choix et les actions de l'intercommunalité.

Bon anniversaire à Patrice et merci pour la collation de ce soir

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire, lève la séance à 23h00.
Prochaine réunion du Conseil Municipal **le mardi 28 août 2018** à 20h30.

cm-05-2018 – 16/01 : Achat du bâtiment appelé « le château » et de parcelles attenantes – prise en charge de travaux toiture.

cm-05-2018 – 17/02: Prêt relais vente terrain à bâtir

cm-05-2018 – 18/03: Travaux à l'école primaire

cm-05-2018 – 19/04 : Travaux de sécurité à l'église

cm-05-2018 – 20/05 : Travaux aux terrains de sport

cm-05-2018 – 21/06 : Décision modificative budgétaire

cm-05-2018 – 22/07 : Création d'un poste d'adjoint administratif échelle c1

1. BACCHIN Patrice	
2. BUFF Florence	
3. CAMUS Gabriel	
4. CASSAN Christine	
5. ESPIC Xavier	
6. GILLES André	Absent
7. LANDREA Benoît	
8. MANENT Corinne	Absente
9. MOUMIN Jean-Marc	Absent
10. PAGANI-CABANNE Florence	
11. PIQUET Marcelle	Absente
12. RIOCROS Jean-Pierre	Absent
13. SALEIL Georges	
14. SOLEIL Philippe	Absent
15. TARROUX Francis	